

ANNEXE I

EXPRESSION DE BESOIN INFRASTRUCTURE

USID LANVEOC

Maintien en condition -préparation RCA

Réserve USID LANVEOC

Type Expression besoin (EBO/EBT)		Date réception	
N° EB		Inscription RCA/PCA	
N° Interne		Année Programmation	

réserve DEMANDEUR**I - LOCALISATION DU BESOIN**

N° composant	63	Dénomination du composant	BATIMENT BOIS BELLEAU
immeuble	290120503X0063	Unité	GSBDD-BSL/PQC/CONDUITE DU SOUTIEN/R2HL
RESPSITE	CDT	RESCOMP	GSBDD-BSL/PÔLE PQC

II - DEFINITION DU BESOIN

Libellé du besoin	remise en conformité suite commission sécurité					
Référence(s)	PV n°0-4145-2021/CECLANT/PMRE/PREV-SECU/NP					
Pièce(s) jointe(s)	PV n°0-4145-2021/CECLANT/PMRE/PREV-SECU/NP, liste des prescriptions à effectuer					
Justification du besoin	remise en conformité suite commission sécurité					
Description du besoin	Suite à la visite triennale de CECLANT/PMRE pour le bâtiment de casernement équipage « BOIS BELLEAU », des prescriptions ont été demandées. La liste des prescriptions se trouve en PJ.					
Contraintes	aucune					
Date de livraison souhaitée	date	22/002/2022	Degré d'urgence	HAUTE	Priorité RCA	PI

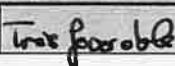
COORDONNEES DE L'EMETTEUR DU BESOIN

Grade	MT	Prénom Nom	LE COQ Jean-Marie	Mail	jean-marie.le-coq@interadef.gouv.fr	Tél. Pnia	33 533
-------	----	------------	-------------------	------	-------------------------------------	-----------	--------

SIGNATURE AUTORITE FORMATION

Avis RESPCOMP	 CRP Jean-Marie Guillo	Date	08/03/2021
---------------	--	------	------------

II - VISA RESPSITE

décision RESPSITE	 Très favorable	Le lieutenant de vaisseau Petit-Guerder chef du S infra-HSE de l'école navale,	Date	22/03/2021.
		Date envoi		

III - AVIS USID LANVEOC

Type de crédits		Domaine		Estimation	k€	Date	
SIMEO	état d'entretien		risque				
Avis Technique SIM							
Avis chef USID							

IV - RETOUR DEMANDEUR - COPIE RESCOMP-RESPSITE - COPIE CECLANT (si TO ou NTO)

LISTES DES PRESCRIPTIONS

Ecart constaté	Lieu	Prescription
Absence de dispositif de désenfumage	Cage d'escalier	02/13- Equiper l'escalier d'un dispositif de désenfumage d'1 m2 en partie haute. La commande d'ouverture devra être placée au rez-de-chaussée et facilement accessible aux services de secours.
Absence d'encloisonnement de la cage d'escalier	Cage d'escalier	03/13- Endoisonner les escalier par la mise en place à chaque niveau de blocs-portes pare-flamme de degrés PF 1/2 heure munis de ferme-portes et s'ouvrant dans le sens d'évacuation.
Présence de culs-de-sac supérieur à 10 mètres	Circulations horizontales	04/13-Supprimer les culs-de-sac par la mise en place de sorties supplémentaires .situées aux ailes des bâtiment et desservant tous les niveaux.
chaufferie : porte intérieure non-conforme et ne présentant aucune garantie de résistance au feu.	Chaufferie	11/13- Remplacer le bloc-porte desservant la chaufferie de l'intérieur du bâtiment par une porte coupe feu de degré 1 heure et munie d'un ferme porte.
Absence de calfeutrement	Chaufferie	12/13 - Recouper au droit des parois par des matériaux incombustibles, en respectant le degré coupe-feu de la paroi, les passages de câbles et de canalisations.
Porte non-conforme	Porte RDC entre salle " détente" et bas cage d'escalier aile ouest	01/21 - Installer un bloc-porte au moins pare-flamme de degré 1/2 heure et muni d'un ferme-porte. La portedevra s'ouvrir dans le sens d'évacuation de la salle "détente" vers l'aile Ouest par un système d'ouverture à manœuvre simple.
Locaux à risques non traités	Voilleries RDC	08/21 - évacuer le potentiel calorifique de local ou isoler le volume par des parois de degré coupe-feu 1 heure (EI60). Ce local sera muni d'un bloc-porte de degré coupe feu 1/2 heure et munie d'un ferme-porte (EI30).
Anciens déclencheurs manuels	Bâtiment	10/21- Démonter les anciens DMI ou vérifier leur bon fonctionnement.